

Demande de relocalisation De l'école Jack Cook



Présentée à :

Conseil d'administration
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
100-13511 Commerce Parkway
Richmond, BC

Présenté par :

Association des parents d'élèves (APÉ) de l'école Jack Cook
4720, Graham Avenue
Terrace, BC

Table des matières

Contexte	page 3
Identification de sites potentiels	page 4
Avantages d'une nouvelle école	page 5
Vision des parents pour une nouvelle école francophone	page 5
Appuis de la communauté et des instances locales	page 6
Aspects problématiques liés au bâtiment actuel	page 7
Observations sur l'état physique du bâtiment (avec photos)	page 8
Conclusion	page 24
Annexes	page 25

Contexte

Notre petite école a fait face, depuis plusieurs années, à des défis de recrutement de personnel, de dotation et d'espace. Les préoccupations en découlant ont malheureusement monopolisé l'attention des parents bénévoles œuvrant au sein de l'APÉ. Toutefois, cette année, l'école compte une équipe scolaire qui veut demeurer dans la région de même qu'un nombre croissant d'élèves. Le moment semble donc opportun pour mettre de côté la priorité qu'avait constitué, jusqu'ici, l'aspect « contenu », pour s'intéresser enfin au problème majeur du « contenant ».

Après maintes rencontres et consultations au sujet de l'état physique et de la taille du bâtiment, nous en sommes venus à la conclusion que le bâtiment qui abrite présentement l'école Jack-Cook est non seulement dangereux, mais qu'il ne répond plus aux besoins éducatifs de la communauté francophone de Terrace. Cette situation incite d'ailleurs plusieurs familles francophones à inscrire leurs enfants à l'école d'immersion.

Avec une population de près de 20 000 personnes (incluant les communautés avoisinantes), la ville de Terrace est le centre économique du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique. La région connaît un essor et, avec la construction d'un nouvel hôpital régional récemment annoncée par le gouvernement provincial, on devrait y voir arriver une manne de nouveaux professionnels, qui s'y installeront avec leur famille. Notre école se trouve sur le territoire traditionnel de la nation Tsimshian. Environ 32 % de nos 41 élèves, ainsi que certains membres du personnel de l'école, proviennent de communautés autochtones.

La seule école francophone de la ville est louée, par le CSF, au conseil scolaire anglophone local, le School District 82 (SD82). Les personnes responsables sont difficiles à contacter et restent très vagues sur le temps de réponse aux demandes et sur les travaux effectués. Les services offerts par le SD82 sont limités et on y reconnaît que l'entretien du bâtiment de l'école Jack-Cook, qui est vieux et désuet, est complexe et coûteux. Les travaux de réfection, lorsqu'ils sont finalement effectués, semblent n'être en fait qu'à un niveau superficiel. Bref, il appert que le bâtiment actuel, construit en 1969 (si l'on se base sur les plans de l'école adjacente), est dans un état de survie depuis plusieurs années et présente des risques pour la santé et la sécurité des élèves et des membres du personnel.

Après avoir communiqué avec la Ville de Terrace (Development Service Clerk, Terri Williamson et City Planner, Tara Irwin) de même qu'avec le School District 82 (Director of Facilities Services, Travis Elwood), nous avons été surpris et choqués de constater que ni l'une ni l'autre ne possédaient de documents officiels récents concernant l'école : aucun plan, liste de matériaux de construction, horaire ou description de travaux d'entretien, rapport d'inspection de bâtiment, rapport d'inspection d'incendie ou de séisme. Seuls quelques vieux plans de rénovation (dont le plus récent date de 1990) nous ont été transmis par M. Elwood.

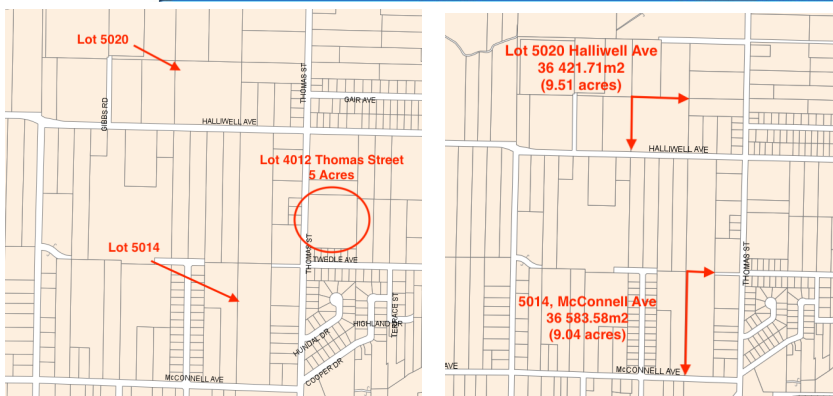
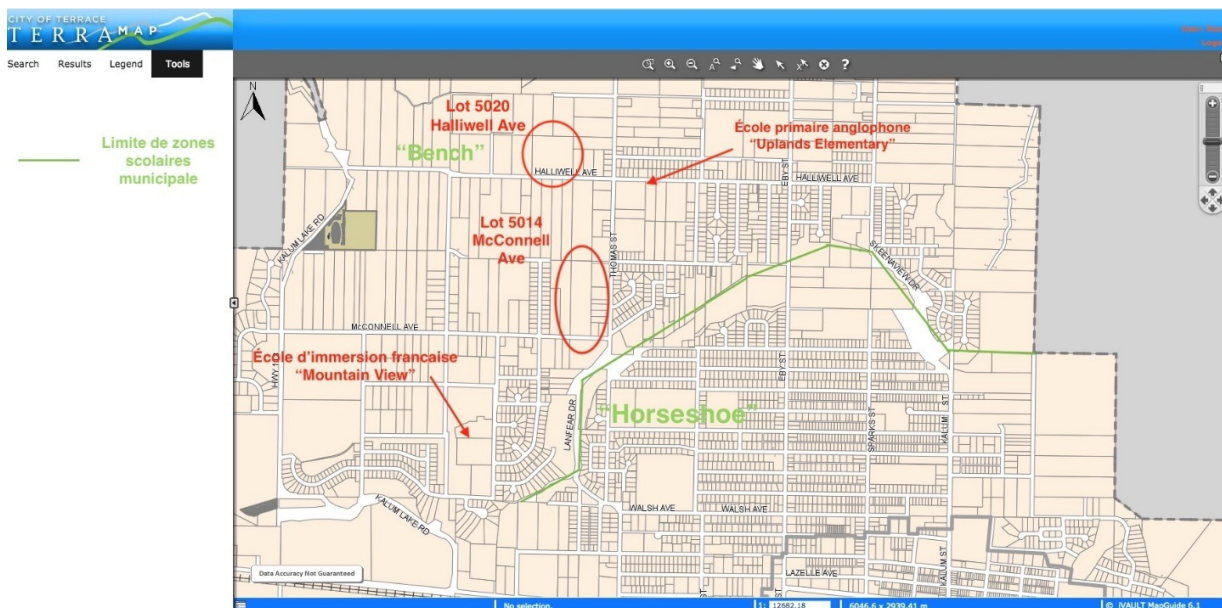
Par ailleurs, il n'y a en ce moment aucun bâtiment existant disponible qui puisse répondre aux besoins de la communauté de l'école Jack-Cook.

Désireuse de trouver une solution à l'impasse actuelle, l'APÉ de l'école Jack-Cook a préparé ce document, qui fait état de la situation et qui présente le projet porté par les parents de la communauté.

Identification de sites potentiels

Nous avons identifié deux terrains (appartenant à la Couronne/Société immobilière du Canada), pour lesquels le Service de planification urbaine de la Ville de Terrace nous a confirmé son appui en ce qui a trait à un transfert de zonage qui y permettrait la construction d'un établissement scolaire public :

- Lot 5014, McConnell Ave / 9.04 Acres (36 583.58m²) / BC Assessment – \$359 000.
- Lot 5020, Halliwell Ave / 9.51 Acres (36 421.71m²) / BC Assessment - \$284 000.
- Lot 4012, Thomas St / 5 Acres / Vente privée / \$1.3 M



Dans la zone de fréquentation où sont situés ces terrains, on retrouve présentement deux écoles – l'une offrant le programme anglophone et l'autre offrant le programme d'immersion française – qui sont toutes deux remplies à capacité. Le quartier en question, le « Bench », est un quartier résidentiel en pleine expansion.

Les parents de l'école Jack-Cook sont prêts à soutenir un projet de construction d'une nouvelle école dans ce secteur et à agir comme agents de liaison sur place. Ils sont disposés à partager leur expérience locale pour faciliter la collaboration. Comme il s'agit d'un projet important qui leur tient à cœur, plusieurs parents désirent s'impliquer en offrant leur expérience et leur temps.

Avantages d'une nouvelle école

La construction d'une nouvelle école Jack-Cook aurait des avantages importants, pour le CSF ainsi que pour la communauté francophone de Terrace :

- 1) La construction d'un nouveau bâtiment pour l'école permettrait, en premier lieu, au CSF de devenir propriétaire d'un bien immobilier qui gardera ou augmentera sa valeur.
- 2) Une nouvelle école présenterait un potentiel important au niveau des possibilités de financement – par exemple : location du gymnase et de l'espace communautaire, carte de membre pour la bibliothèque francophone et éventuellement des Premières Nations, service de garde, etc. Soulignons qu'il y a présentement peu d'espaces publics à louer à Terrace.
- 3) Le projet présenterait des avantages en ce qui a trait au contrôle des normes d'entretien et de développement du bâtiment.
- 4) Une nouvelle école permettrait aussi à notre petite communauté du Nord d'accéder aux activités et aux plans d'avenir du CSF (classe pour enfants de 4 ans, projets d'échange, Tour jardin, etc.)
- 5) Une nouvelle école entraînerait l'adoption d'un nom français bien à nous qui annoncerait clairement aux nouveaux arrivants dans notre région qu'il existe des services d'éducation francophone sur notre territoire.
- 6) Avec l'école Franco-nord de Prince George (qui se trouve à sept heures de route), notre école est l'une des deux seules situées dans la région du Nord de la province. Le vaste territoire qu'elle dessert nécessite un centre francophone solide doté de ressources accessibles pouvant assurer la vitalité et la pérennité de la langue française dans le nord de la Colombie-Britannique.

Vision des parents pour une nouvelle école francophone

- Inclusion de toute la communauté francophone, non seulement des parents et des élèves, pour ainsi maintenir plus que l'éducation francophone, mais aussi la culture francophone;
- Installations tournées vers l'avenir (LEED, systèmes autonomes; géothermie/solaire, serre, etc.);
- Projet qui marquerait l'implication et l'engagement du CSF pour ses institutions en région;
- La communauté est prête à considérer un plan en plusieurs phases pour en arriver à une école visionnaire qui pourra desservir les familles francophones de notre région et qui sera en mesure d'offrir tous les services réguliers aux élèves du préscolaire, du primaire et possiblement du secondaire, ainsi que des espaces pour des services de garde et des professionnels :

Ex. : Phase 1- classes, bibliothèque, salle du personnel, cuisine, direction, accueil, terrain de jeux
Phase 2 - gymnase, classe préscolaire, centre communautaire, service de garde
Phase 3 - centre communautaire francophone, bibliothèque Premières Nations, plus de classes pour une population grandissante, classes de musique, arts et sciences.

- Un espace qui répond aux normes canadiennes de santé et sécurité au niveau des installations; notamment, au chapitre des espaces sécuritaires en cas de feu, de séisme ou de situation d'intrusion. Présentement, les « trousse de tremblement de terre » se trouvent à l'intérieur de l'école. Elles sont inaccessibles en cas d'évacuation et peuvent attirer la vermine.

Appuis de la communauté et des instances locales

- Sondage auprès de la communauté (58 répondants, majoritairement favorables au projet de nouvelle école);
- Appui de la Ville de Terrace;
- Appui de M. Ellis Ross, député provincial, Région Skeena;
- Appui de M. Nathan Cullen, député fédéral, Région Skeena;
- Appui du groupe CPF (Canadian Parents for French) de Terrace.

Note : Le sondage ainsi que les lettres d'appui sont fournis en annexe.

Appui de la mairesse de Terrace : à la suite de notre présentation devant le conseil municipal, la mairesse a spontanément offert de nous mettre en contact avec deux compagnies qui ont récemment réalisé des projets du même genre dans le nord-ouest de la province.

La responsable de la planification urbaine nous a confirmé l'intérêt et l'enthousiasme de son département pour notre projet, affirmant être disposée à travailler en collaboration pour identifier des terrains appropriés et disponibles et pour apporter des changements de zonage si nécessaires.

Aspects problématiques liés au bâtiment actuel

Accessibilité (personnes à mobilité réduite)

Le bâtiment actuel de l'école est inaccessible, dans son ensemble, aux personnes à mobilité réduite. (Référence: « BC Building Act/ Codes/ Accessibility ». Voir le « Building Access Handbook », Section 3.8.2.17 – Schools and Colleges, non-residential.)

Facturation des coûts

Si une demande concernant un ajout ou une modification est faite au propriétaire et n'est pas reliée au bâtiment lui-même, les coûts d'installation sont facturés au CSF.

Par exemple, un enseignant désirant faire installer un nouveau tableau doit en faire la demande à la direction d'école (interdiction formelle de l'installer par nos propres moyens, sinon le School District 82 rejette toute responsabilité). Une fois le tableau approuvé et acheté, la direction d'école doit faire une demande au propriétaire, prendre rendez-vous, attendre que l'employé du SD82 fournisse un estimé des frais, puis prendre un second rendez-vous pour l'installation. L'école (donc le CSF) est ensuite facturée au tarif horaire pour l'installation du tableau en question.

Terrain de jeux

Au fil des années, des structures de jeux ont été retirées de la cour de récréation pour des raisons de sécurité, mais n'ont jamais été remplacées. Le plus récent exemple : les bascules. Il ne reste actuellement qu'une structure vieillotte avec une glissade en métal, quelques balançoires et un petit mur d'escalade (le mur d'escalade a été acheté par l'APÉ).

Observations sur l'état physique du bâtiment

Cette section rapporte les observations faites sur l'état du bâtiment de l'école et sur les dangers reliés à cet environnement physique, qui inclut des matériaux toxiques et des équipements vétustes mettant en péril la sécurité et la santé des élèves et des membres du personnel.

Note : La plus récente inspection du *Terrace Fire Department* est fournie en annexe.

1- Sorties de secours/évacuation en cas d'urgence

Quelques-unes des sorties de secours ont été changées cette année, mais l'accès à certaines portes de sortie d'urgence reste sujet aux horaires de déneigement du SD82.



Les portes d'urgence sont difficiles à ouvrir et refermer pour les adultes.

Ce problème est plus marqué dans les classes portatives.

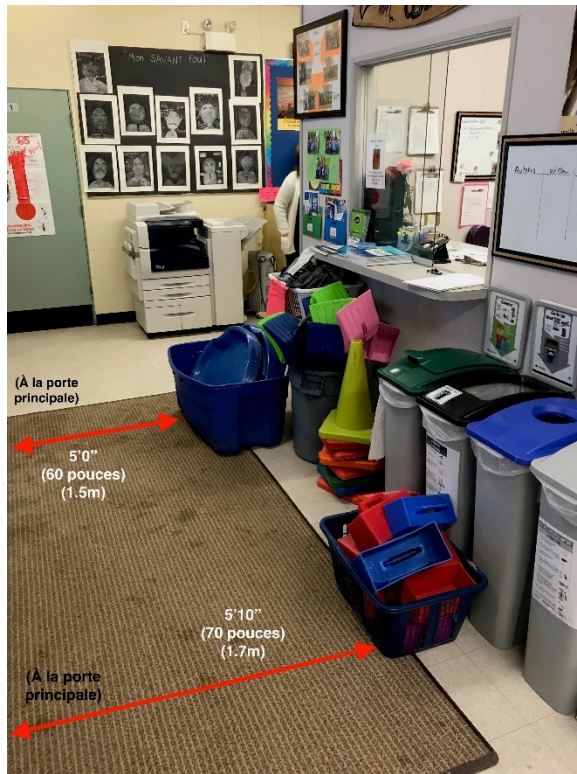
La force requise pour réussir à les ouvrir dépasse les capacités des petits.

La « résistance » des portes n'est pas seulement liée au gel; ce problème est aussi présent l'été.



À cause du manque d'espace, les corridors principaux (corridors d'évacuation) sont encombrés par du matériel scolaire et des éléments essentiels au fonctionnement quotidien de l'école, ce qui met à risque la sécurité des enfants et du personnel, en cas de besoin d'évacuation d'urgence .

Entrée principale :



Les espaces de rangements sont pratiquement inexistants.

Divers articles empiètent sur les aires de déplacement.

La situation est la même dans les corridors d'évacuation en cas d'urgence.

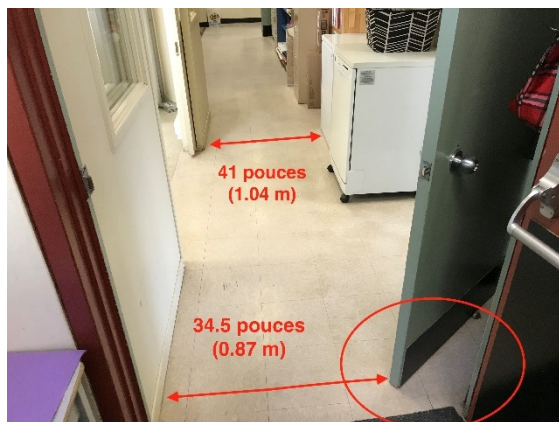
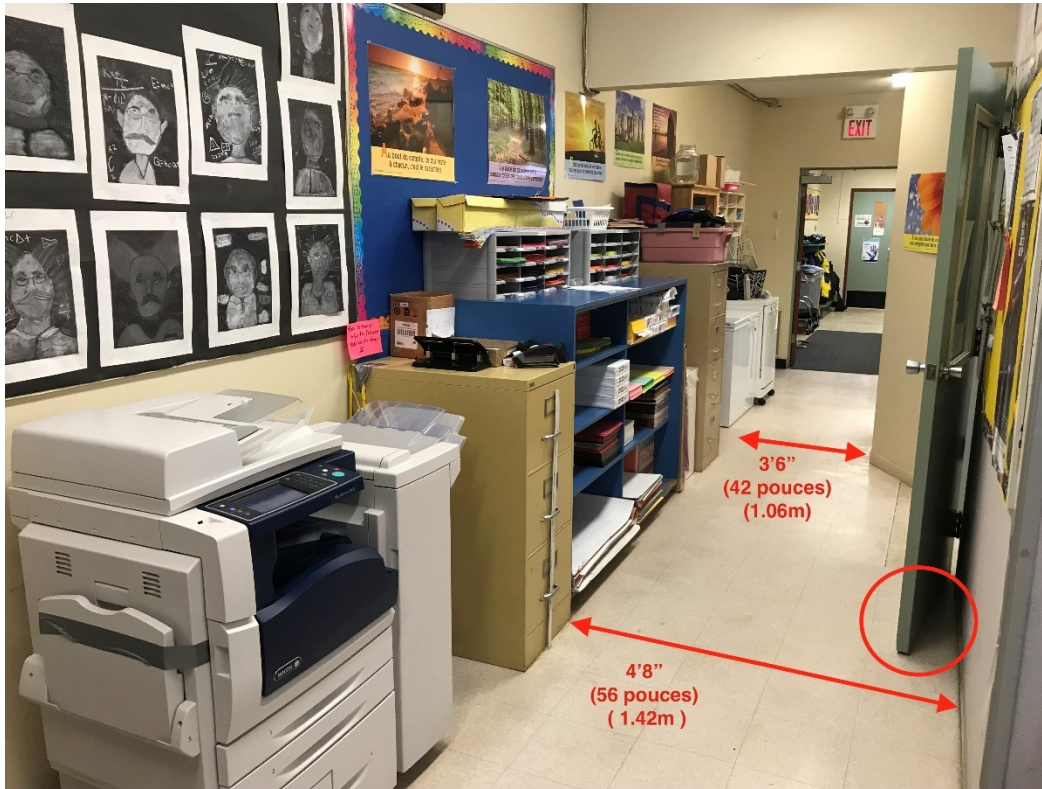


Entrée principale



Corridor « est », entre la classe des petits et les salles de toilette

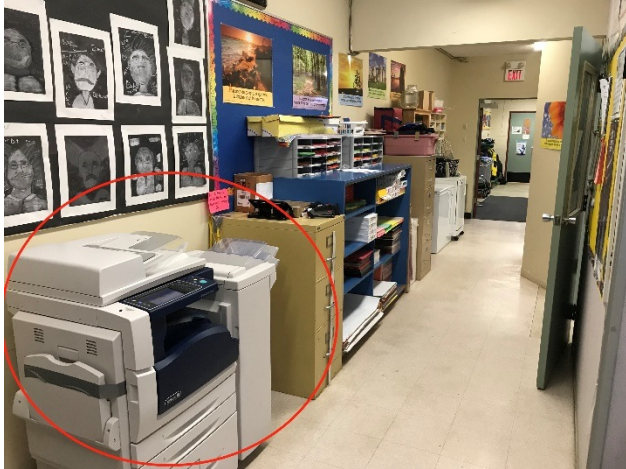
Corridor principal :



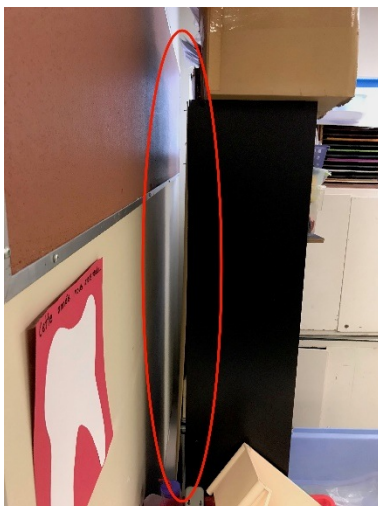
Diverses obstructions* dans le corridor principal :

- congélateur
- imprimante
- portes
- articles de rangement
- classeurs
- effets personnels des employés (sacs, courrier, etc.)

* obstructions découlant du manque d'espaces appropriés



À cet égard, prenez note que la photocopieuse/ imprimante se trouve dans le corridor principal, près de l'entrée principale, ce qui enfreint les règles de confidentialité.



Partout dans l'école, il est interdit d'ancrer les meubles aux murs — notamment à l'aide des vis du système de retenue de sécurité des grandes étagères, conçu pour les empêcher de basculer (p. ex. : si un enfant y grimpeait, en cas de tremblement de terre, etc.)

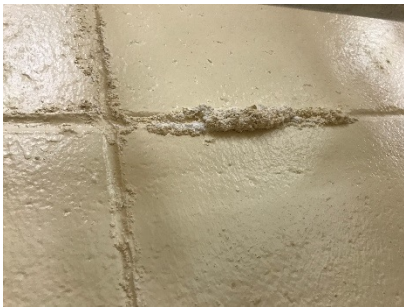
□ Exemple d'étagère non ancrée au mur (celle-ci se trouve dans la classe des petits).

2- Gymnase

Salle multifonctionnelle utilisée chaque jour du calendrier scolaire sans exception. Cette salle est inappropriée pour chacune de ses fonctions; la ventilation de même que le chauffage y sont déficients.

Utilisations du gymnase :

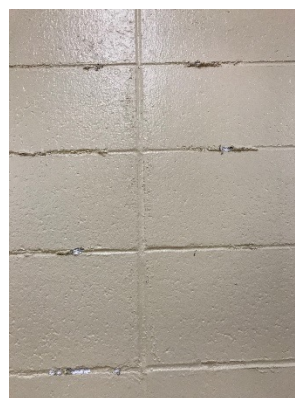
- Éducation physique
- Salle éducative (arts, musique, arts dramatiques, etc.)
- Cafétéria (distribution et consommation quotidienne de nourriture)
- Salle de récréation (très utilisée à cause des conditions météorologiques)
- Salle commune
- Évènements communautaires
- Salle de spectacle



Les « briques » du gymnase réagissent à un surplus d'humidité :

Il se forme entre ces briques un genre de mousse qui se désagrège au toucher.

Les employés du SD82 y viennent pour réappliquer une nouvelle couche de peinture (qui sèche, s'écaille puis tombe de nouveau après quelques mois) sur ces mêmes briques que l'on nous dit impossibles à percer, p. ex: pour y fixer des étagères de rangement (peut-être à cause de la présence de matières dangereuses toxiques?).



3- Infiltration d'eau (étanchéité/qualité du bâtiment)

Les plafonds montrent des traces d'infiltration d'eau dans la majorité des salles de l'école et dans la « nouvelle » bibliothèque. La portative (qui sert de bibliothèque) qui a été installée durant l'été 2017, appartient au SD82 depuis plusieurs années. L'esthétique et la salubrité sont un peu améliorées, mais demeurent minimales.

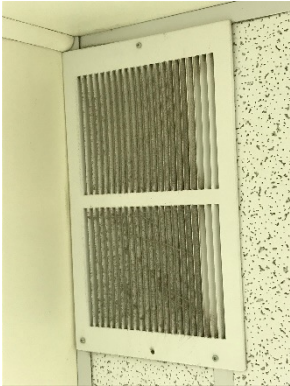
Les tentatives de réparation ne sont que superficielles. Les problèmes ne sont pas traités à la source et seront donc récurrents.



□ *Traces d'infiltrations d'eau dans les installations électriques et à proximité de celles-ci*

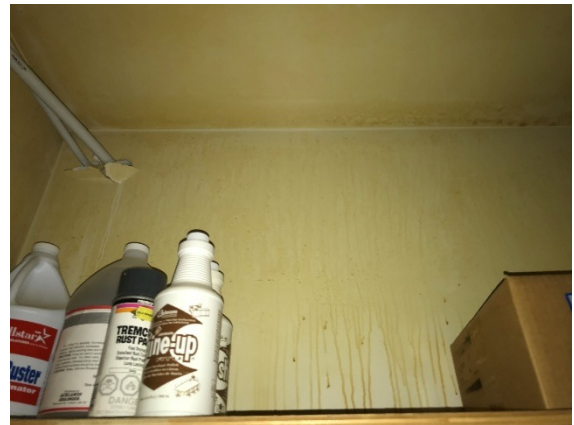
De plus, il y a depuis longtemps dans l'école des problèmes liés à l'éclairage; par exemple, des lumières qui s'allument et s'éteignent de façon intermittente et des chocs électriques au contact des interrupteurs muraux.

4- Salubrité



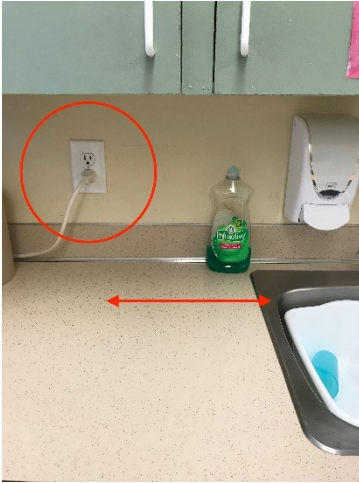
Ventilation des salles de toilettes utilisées par les élèves :

L'équipement du personnel d'entretien est limité et ils ne peuvent utiliser que quelques-unes des prises de courant (système électrique déficient; l'utilisation de la majorité des prises murales entraîne la déconnection de fusibles); par conséquent, il y a plusieurs endroits dans l'école qui ne sont jamais nettoyés.



Dispositif de contrôle des insectes et animaux nuisibles installé par le personnel du SD82 dans la cuisine. Explication donnée à la personne responsable (employée du CSF) : il s'agit d'une mesure de prévention.

Des détecteurs de radon ont également été installés dans l'école durant le congé du printemps.



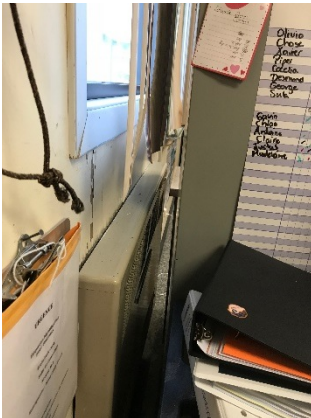
La prise murale qui se trouve près de l'évier de la cuisine devrait être de type « disjoncteur différentiel » (GFCI). Cette prise sert à brancher le micro-onde. Aucun autre appareil ne peut y être branché sans faire sauter le fusible.

5- Chauffage

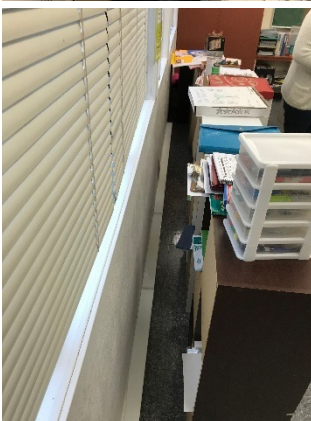
Le système de chauffage de l'école est vétuste et inefficace, et il compromet la sécurité des enfants et des membres du personnel (risques de brûlures et d'incendie, perte d'espace).

Chauffage dans les salles de classe :

- Classe des petits (M-1)



Les appareils de chauffage sont inefficaces et surchauffent. Les petits doivent en être tenus à l'écart pour éviter les brûlures. À cause du manque d'espace, les étagères sont placées devant les calorifères, mais pas trop près (risques de surchauffe et d'incendie). Le personnel place donc les étagères et classeurs à environ un pied des unités de chauffage. Il en résulte encore davantage de perte d'espace.



- Classe des grands (4-5-6-7^e)



Même problème que dans la classe des petits : les appareils de chauffage sont inefficaces et surchauffent, et il y a perte d'espace.

En outre, à l'été 2017, le SD82 a rénové le mur (côté sud) de la classe des « grands », après y avoir découvert de la moisissure. Cependant, le nouveau revêtement installé à l'intérieur **fond** à proximité des appareils de chauffage (risques d'incendie).



- Salle de rangement
(adjacente au gymnase) :

*Cette annexe ne contient qu'une porte,
accessible à partir du gymnase; il n'y a
pas de sortie de secours.*

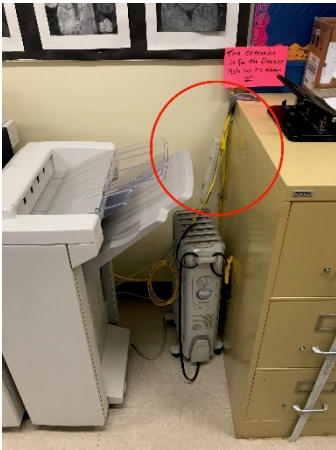
L'appareil de chauffage de la salle de rangement n'est pas connecté à une prise murale. Les membres du personnel doivent manuellement allumer et fermer l'interrupteur qui se trouve derrière l'appareil. L'employé(e) doit grimper sur les étagères pour y avoir accès (risque de blessures) et doit se mettre une note ou une alarme pour ne pas oublier de la fermer (risque d'incendie).

Cette pièce est la salle de rassemblement en cas de tremblement de terre ou de situation d'intrusion.



6- Système électrique

- Nombre insuffisant de prises de courant murales
- Système défaillant (le personnel d'entretien ne peut utiliser que certaines prises)
- Congélateur (prise indépendante manquante)
- Micro-onde (prise indépendante (et aux normes) manquante)
- Réfrigérateur (prise indépendante installée en 2017, aux frais du CSF)
- Prise adjacente à l'évier
- Les prises de courant murales, à part quelques exceptions, se trouvent à quelque 6 à 8 pieds du sol (à cause de la vocation passée de l'école)



Le congélateur (dont le code recommande qu'il soit branché sur une prise indépendante) doit être branché, à l'aide d'une rallonge électrique, à une barre d'alimentation multiprises – à cause de l'absence de prises murales appropriées.

Selon ce qui nous a été rapporté, les demandes ont été faites au responsable des installations du SD82, qui n'est pas en mesure d'apporter les modifications/rénovations à cause de la présence de matières toxiques.

Prenez note que sur la photo ci-contre, l'anglais est utilisé pour assurer une communication claire avec le personnel d'entretien et de nettoyage embauché par le SD82, à cause d'événements antérieurs ayant occasionné des problèmes.

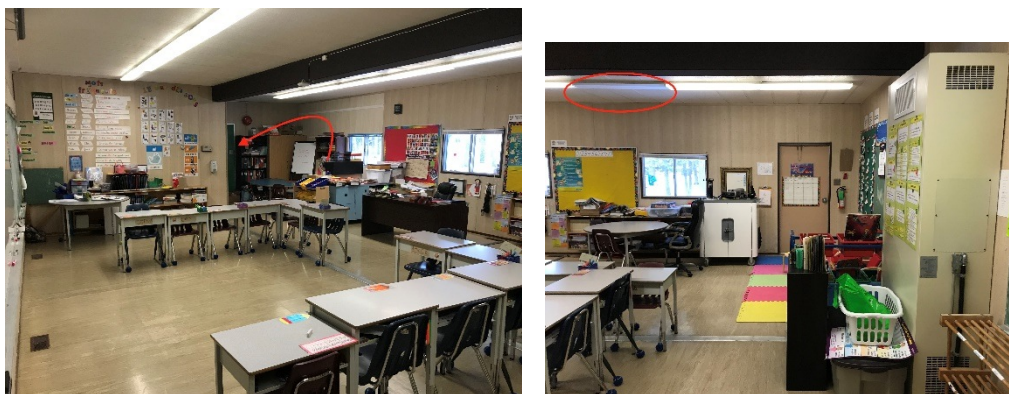


□ *Autre exemple d'installation électrique inappropriée (dans la classe des 4-5-6-7^e)*

7- Salle de classe portative

***Vie privée :** la petite salle de rangement (qui n'a qu'une seule porte donnant sur la classe et aucune fenêtre) sert de salle de rencontre avec les spécialistes.

Elle se trouve à l'arrière de la salle de classe des 2^e- 3^e année. L'enfant qui doit se présenter à ses rencontres doit passer devant tous les autres élèves. Cette situation a deux côtés négatifs : la classe est dérangée et l'enfant est soumis aux regards et aux questions des autres élèves. Un parent a décrit cette situation comme représentant, chaque semaine, une « *walk of shame* » pour son enfant de 8 ans.



□ *Petites fenêtres, pas de lumière naturelle*

8- Toilettes

- Enfants :

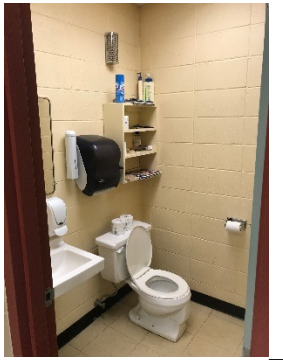


Les mêmes salles de toilettes sont utilisées par les élèves de maternelle à 7^e année.
(40 élèves; année 2017-18)

-Toilette des filles : 2 cabines,
dont une avec porte qui ne se verrouille pas.

-Toilette des garçons : 1 cabine, 1 urinoir

- Membres du personnel (et visiteurs) :



Les salles de toilettes des membres du personnel se trouvent dans le corridor principal (côté ouest) qui mène au gymnase.

Il n'y a pas d'espace approprié pour leurs effets personnels, qui sont à la vue de tous.

Lors d'évènements ou de spectacles, il y a toujours confusion à savoir si les adultes « invités » doivent ou peuvent utiliser ces salles, ou encore celles des enfants.

Ces salles de toilette sont aussi utilisées par les élèves qui demandent de l'assistance à cause de besoins particuliers.



9- Cuisine/Salle du personnel

La cuisine* est officiellement appelée « salle du personnel ».



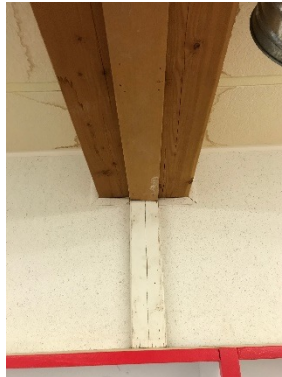
Utilisations de la salle du personnel :

- cuisine
- salle de repos
- salle de classe
- bureau de rencontre avec des spécialistes
- salle de rencontre avec des parents
- salle de réunion de l'APÉ
- superficie: 150 pieds carrés

* La « cuisine » sert également de bureau, de salon du personnel, de salle de classe et de salle de rencontre des spécialistes avec des élèves.

Note : Comme le reste de l'école, cette pièce n'est pas insonorisée et ne permet pas de dialogues confidentiels ou d'échanges sur des sujets privés ou professionnels.

10- Bibliothèque (portative installée à l'été 2017)



- Infiltrations d'eau
- Ventilation déficiente
- Manque d'espace de rangement
- Équipements/espaces de rangement/habillage des fenêtres/ peinture/ etc. de qualité minimale
- Installations électriques visibles et accessibles (enfants)

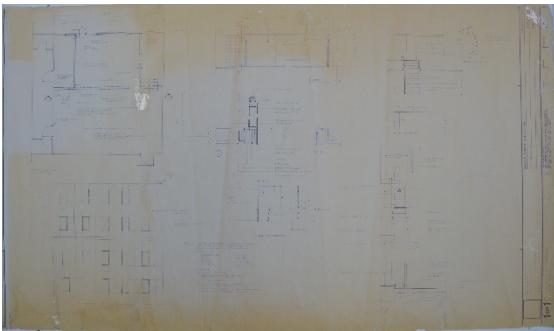
□ *Sortie d'urgence : la sortie d'urgence est attenante au vestiaire de la bibliothèque.*

11- Entretien



□ *Trous, fissures, etc., dans les murs, dans des zones où il y a présence connue d'amiante (chrysotile)*

*Voir rapport de **PHH Environmental Ltd.** Dossier # 2738A, complété en 2011.



1990 JC Reno.JPG

La Ville de Terrace n'a aucun plan ou rapport d'inspection pour le 4720, Graham Ave, Terrace, BC.



□ *Porte mitoyenne, coupe-feu, du corridor principal : nouvelle couche de peinture appliquée par-dessus la vieille peinture (conforme?)*

Cette « technique » de réparation superficielle a aussi été utilisée

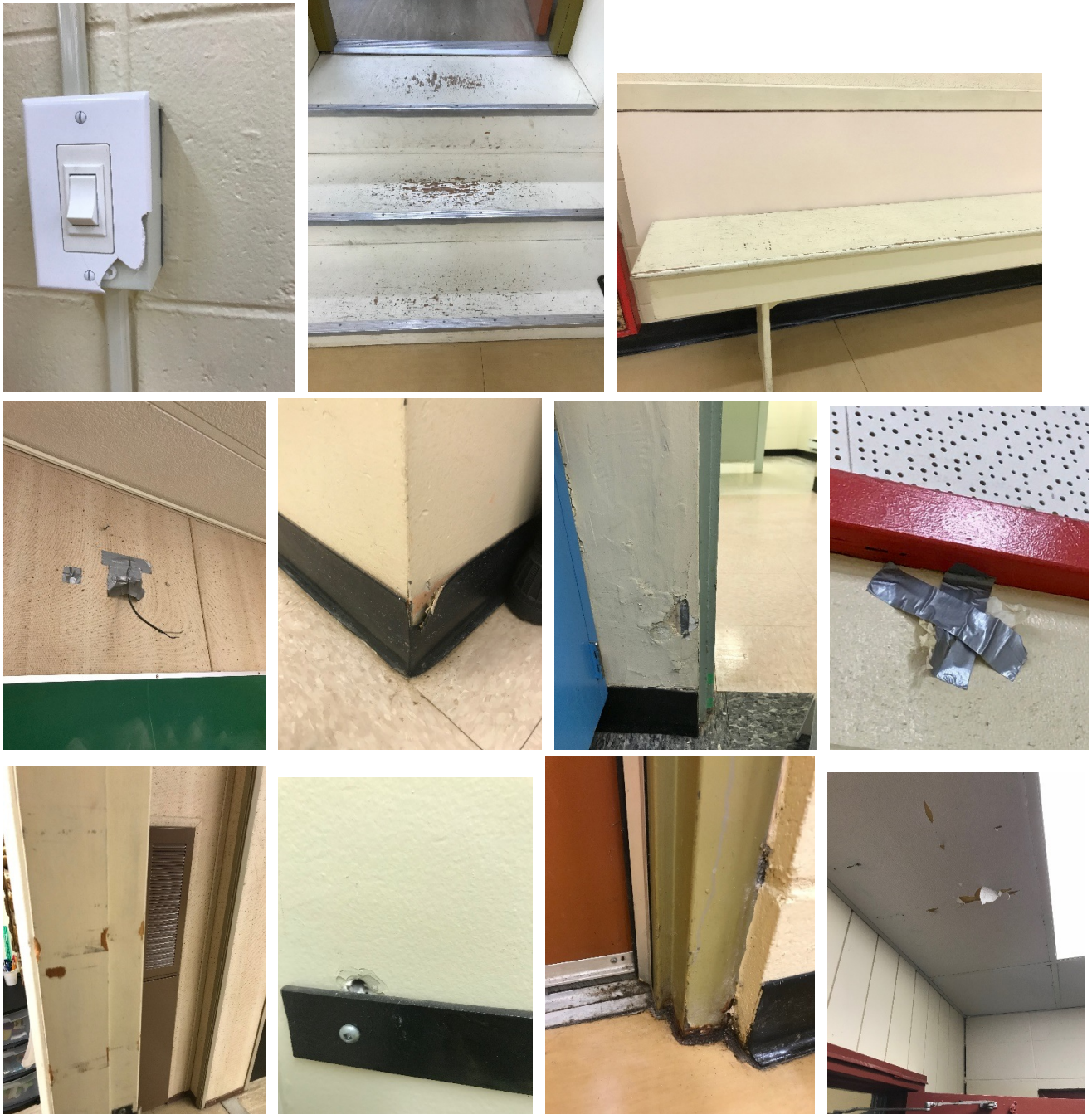


□ *Mur extérieur nord de la portative qui sert de salle de classe à deux niveaux (année 2017-2018 – 2^e et 3^e année)*

12- Manque d'espace

- Espace bureau (préparation de cours/confidentialité)
- Espace personnel (enseignants)
- Espace personnel (non-enseignant)
- Espace repos/cuisine (enseignants et personnel)
- Photocopieur (confidentialité)
- Salle de premiers soins (conformément au document de santé et sécurité du CSF (Ref : C-300-11 PERSONNEL /section 3.2.6)
- Impossibilité d'avoir accès à de nouveaux programmes et à de nouvelles expériences. Par exemple : aquariums, le cycle de croissance des saumons (en collaboration avec Pêches et Océans Canada. Division Terrace), tour jardins, etc.
- Pigeonniers du personnel (confidentialité) :
Le courrier et les correspondances entre membres du personnel et entre enseignants et spécialistes (et pouvant inclure correspondances du syndicat ou du plan de pension, plan d'apprentissage ou situation particulière d'un élève avec un spécialiste, etc.) sont dans le corridor, visibles et accessibles par tous.

13- Exemples de réparations à faire à divers endroits dans l'école*



**Photos supplémentaires fournies sur demande*

Conclusion

Les parents représentés par l'APÉ de l'école Jack-Cook croient fermement, comme le CSF, que « l'état des infrastructures en situation minoritaire a un impact marqué sur la capacité d'attraction et de rétention des élèves du CSF et donc sur la capacité du CSF à renverser, petit à petit, les effets de l'assimilation. » Nous sommes particulièrement fiers de faire partie d'un conseil scolaire qui affirme que « les infrastructures ont également un impact marqué sur la fierté d'une communauté et du sentiment d'appartenance des élèves à cette même communauté. »

Il ressort de façon évidente que le bâtiment et les locaux de l'école Jack-Cook ne répondent pas aux besoins éducatifs et communautaires de la communauté francophone de Terrace. Leur état entraîne l'exode d'élèves vers l'école d'immersion française (dont le SD82 est propriétaire) et même parfois vers d'autres écoles de la ville, anglophones ou privées. Des élèves choisissent notamment de quitter prématurément notre école après la 6^e année et s'inscrivent à l'école Skeena Middle School, pour y fréquenter le programme d'immersion française ou le programme anglophone. Ils partent afin de pouvoir profiter des cours optionnels et des services professionnels plus accessibles qui sont offerts dans cette école.

On retrouve partout dans l'école Jack-Cook des dangers pour la sécurité découlant de la mauvaise qualité du bâtiment et de l'entretien, et la grande majorité posent de réels problèmes. Néanmoins, nos enfants et les membres du personnel y sont exposés quotidiennement.

De plus, étant donné que les possibilités d'expansion sont presque nulles dans la situation actuelle, nos élèves et leur famille n'ont pas accès à certains programmes et projets inspirants et motivants. Nous pensons entre autres aux services préscolaires, qui jouent un rôle crucial dans l'acquisition et le maintien de la langue.

Plusieurs études ont clairement démontré que la transmission du français à la prochaine génération demeure toujours aussi difficile en milieu minoritaire au pays, et que cette réalité est d'autant plus criante en régions éloignées. Bâtir une école francophone à Terrace contribuerait de manière concrète à relever ce défi dans notre région et réitérerait l'engagement du CSF envers la protection et la pérennité de la langue française en Colombie-Britannique.

La culture francophone en Colombie-Britannique est à construire et son avenir est entre les mains de nos enfants. De fait, ce qu'il adviendra de la francophonie dans le nord de notre belle province repose aujourd'hui sur l'amélioration des services scolaires qui y sont offerts. Et l'amélioration de ces services est largement tributaire des infrastructures mises à la disposition de notre communauté.

Nous sommes convaincus que la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école francophone située le plus au nord de la province, en territoire multiculturel majoritairement formé de Premières Nations, représenterait un pas déterminant vers l'avenir. Il s'agirait d'un projet capital, dont toute la communauté pourrait être fière. C'est pourquoi nous vous demandons respectueusement d'accorder à notre projet l'attention qu'il mérite.